

100 jours, 100% libéraux !

Le 1^{er} ministre s'était donné "100 jours pour redonner confiance aux Français" et mener la bataille pour l'emploi. La période estivale laissait présager une multiplication de mauvais coups... ceux-ci n'auront pas manqué. Rarement gouvernement aura frappé aussi vite et aussi fort. La riposte doit être à la hauteur de ces attaques.

Plein succès pour Sud Caisses d'Epargne

Lors des élections du Conseil de discipline national (scrutin majeur du secteur qui concerne les 41 500 salariés de la branche) Sud Caisses d'Epargne qui pouvait se présenter pour la première fois, a obtenu 22,49 % des voix et devient la seconde organisation syndicale derrière le SU (30,36 % : moins 9,28%) et devant la CFDT (15,29 % : moins 16,57 %).

Solidarité avec les Postiers de Bordeaux

Suite à la répression engagée par La Poste contre 14 postiers du centre de tri de Bordeaux-Bègles (militants Sud, Cgt et Cnt), une solidarité financière est indispensable pour faire face à la prise en charge des salaires des camarades sanctionnés. Des recours juridiques sont en cours, mais ils risquent de prendre du temps. Pour les soutenir, la Fédération Sud Ptt propose des tee-shirts, des pin's, mais vous pouvez aussi adresser des chèques à l'ordre de Sud Ptt 33 -Solidarité (Fédération Sud Ptt - 25/27 rue des Envierges - 75020 -Paris). Pour en savoir plus : www.sudptt.fr

Brochure du congrès Solidaires

Les textes adoptés lors du 4^{ème} Congrès national de l'Union syndicale **Solidaires** en décembre 2004 sont disponibles sous forme d'une brochure (190 pages) : rapport d'activité, statuts, résolutions, adresses des organisations de **Solidaires**. A demander à votre syndicat.

Amplifier la lutte pour la représentativité

En cette rentrée, l'Union syndicale Solidaires a décidé de lancer une campagne nationale sur la représentativité. Ce combat est un combat pour les libertés démocratiques. Pour l'Union syndicale Solidaires il appartient aux seuls salariés de déterminer librement, par leur vote, la représentativité des syndicats. Dans ce cadre, chacune et chacun est appelé à signer la pétition que vous pouvez trouver en ligne sur le site **Solidaires** : http://www.solidaires.org/article4460.html

Un gouvernement qui reste sourd aux messages des urnes

Le 29 mai dernier, une majorité de citoyen(ne)s exprimait son refus d'une construction européenne ayant pour seul axe le marché et pour seul objectif le développement de la concurrence. Ce vote témoignait une nouvelle fois d'un rejet de plus en plus partagé des politiques néolibérales mises en œuvre par le gouvernement Chirac/Raffarin.

Loin de rompre avec les orientations antérieures et de répondre aux attentes sociales fortement exprimées à l'occasion de ce scrutin, le gouvernement Villepin persiste plus que jamais dans des choix économiques et sociaux entièrement dictés par les seuls dogmes libéraux et clairement au service du patronat et des couches les plus riches de la population.

Des attaques tous azimuts

Juillet et août auront été l'occasion pour le gouvernement Villepin de mettre en œuvre de la pire façon qui soit des atteintes historiques au droit du travail. Autoritairement, en plein été, par des ordonnances, des amendements à d'autres lois, des décrets... tout a été fait pour empêcher le moindre réel débat démocratique et pour ne pas laisser le temps à la mobilisation.

◆ Contrat nouvelle embauche (CNE)

Ce contrat, véritable CDD (sans en avoir les quelques garde-fous) de longue durée avec possibilité de licenciement express, réservé aujourd'hui aux petites entreprises, constitue une brèche supplémentaire considérable contre le droit à l'emploi. Le CNE

va fournir une main d'œuvre encore plus flexible et adaptable. Ce contrat est porteur d'insécurité totale (menace permanente de licenciement) et de précarité sociale (impossibilité de faire des projets, difficultés pour se loger, emprunter...).

◆ Forfait jour

Ce mode de travail a été mis en place pour les cadres avec la loi sur la réduction du temps de travail. Il permet, dans les faits, d'imposer des journées à rallonge sans paiement d'heures supplémentaires. En douce, le gouvernement vient d'introduire une mesure qui permettra sa généralisation à tout les salariés du privé. C'est toute la législation sur la durée du travail qui vole en éclats en cette occasion.

◆ Travail du dimanche

Le décret modifiant les autorisations de travail le dimanche est sorti. Il autorise désormais cette possibilité pour de nombreuses entreprises de service. Par ailleurs, les apprentis, même mineurs, pourront désormais travailler le dimanche et les jours fériés.

◆ Représentation du personnel

Plusieurs dispositions permettent de remettre en cause les normes de la représentation du personnel dans les entreprises privées : calcul des effectifs et donc des seuils déclenchant les élections de Délégués du personnel et au Comité d'entreprise ; non comptabilisation des jeunes de moins de 26 ans dans ces seuils ; période passant de deux à quatre ans pour les élections des DP et des CE...

◆ Chômeurs

Le gouvernement a modifié par décret le régime d'accompagnement et de sanctions des chômeurs afin d'intensifier le contrôle de ceux-ci et de multiplier les motifs de radiation. Politique qui vise à forcer les chômeurs à accepter n'importe quel emploi dans n'importe quelles conditions... et qui permet aussi de faire baisser les chiffres officiels du chômage !

A ces quelques mesures phares en matière d'emploi - parmi bien d'autres -, il convient d'ajouter les multiples attaques qui ont ponctué la période estivale : privatisation des autoroutes, suppressions annoncées de 300 trains grandes lignes inter-régio-

naux, mise en circulation des premiers trains privés, lancement du processus d'introduction en Bourse d'EDF, multiplication des rafles de sans-papiers et retour des expulsions collectives par charters, durcissement des modalités d'accès à l'Aide médicale d'état, mise à mal de l'épargne populaire, etc.

Un gouvernement qui persiste et signe

Comme seule preuve du bien fondé de cette politique, le gouvernement met en scène une baisse en trompe-l'œil des chiffres officiels du chômage qui correspond en réalité à une augmentation du nombre des radiations - et non à des retours à l'emploi (qui restent fort limités et, de plus, se font dans la grande majorité des cas sur des emplois précaires).

À l'issue de ces 100 jours, le 1^{er} ministre, très satisfait de son action, annonçait la seconde étape de l'action gouvernementale et déclarait placer celle-ci "*sous le signe de la croissance sociale*". A cette occasion, une nouvelle série de mesures étaient dévoilées... toutes dans la droite ligne des ordonnances et des orientations précédentes.

◆ Réforme de l'impôt sur le revenu

Les mesures annoncées seront avant tout favorables aux couches les plus aisées. La diminution du nombre de tranches fera perdre à cet impôt une part importante de sa progressivité au détriment d'une plus grande justice sociale. Dans le même temps, le gouvernement pourra de nouveau mettre en avant le niveau élevé du déficit public pour baisser les dépenses publiques. Cela empêchera l'Etat de jouer le rôle qui devrait être le sien pour relancer une croissance aujourd'hui atone.

◆ Augmentation de la prime pour l'emploi

Si quelques centaines d'euros en plus sont évidemment loin d'être négligeables pour les personnes concernées, cette mesure s'inscrit totalement dans une démarche qui exonère les employeurs de leur responsabilité en matière salariale et qui fait payer la collectivité à leur place. Au lieu d'encourager une norme d'emploi de qualité, le gouvernement légitime ainsi les emplois précaires et mal payés. Dans le même temps,

l'accent est une nouvelle fois mis "*en contrepartie*" sur les sanctions qui seront prises contre les chômeurs et les allocataires de minima sociaux stigmatisés comme responsables d'une situation qui voue le chômage de masse perdurer.

◆ Lutte contre l'insalubrité et le manque de logements sociaux

Imposées au gouvernement par une tragique actualité, les mesures annoncées concernant le logement ne correspondent en rien aux besoins des familles démunies et vont profiter, pour l'essentiel, aux couches aisées de la population pour leur permettre d'accéder à la propriété. Le cynisme atteint des sommets quand le don de l'Etat des terrains où devaient se dérouler les Jeux olympiques est subordonné au fait que la mairie de Paris y construise des logements intermédiaires et non pas des logements sociaux !

Dans le même temps, pour masquer sa responsabilité dans les problèmes d'insécurité sociale actuels, le gouvernement n'hésite pas à détourner cyniquement celle-ci vers des populations (immigrés, chômeurs, jeunes...) qui subissent déjà au quotidien plus de discriminations, plus de précarité, plus de chômage que le reste de la société. Stratégie qui se double également d'une systématisation des cas de répression et de criminalisation à l'encontre du mouvement syndical et social.

Réussir une rentrée des luttes

Les différentes mobilisations sectorielles et interprofessionnelles d'ores et déjà prévues en cette période de rentrée, les diverses dynamiques unitaires qui se développent actuellement, constituent autant d'échéances dans lesquelles il convient que notre Union syndicale et ses structures membres soient les plus offensive possibles.

Face à l'ampleur des attaques actuelles, il serait vain d'attendre du gouvernement qu'il adopte spontanément des orientations qu'il a jusqu'à présent combattues avec énergie. Rien ne se fera si ne sont pas créés les rapports de forces nécessaires à travers le développement de mobilisations sociales et citoyennes fortes pour imposer des orientations nouvelles. C'est à cela qu'il faut s'attacher.

Une stratégie délibérée de répression et de criminalisation du mouvement syndical et social

La Confédération paysanne et de nombreux faucheurs d'OGM objets de multiples poursuites judiciaires ; des lycéens condamnés à de fortes amendes et peines suite aux manifestations du printemps dernier ; quatorze syndicalistes de La Poste victimes de sanctions disciplinaires particulièrement lourdes après une action contre la restructuration du centre de tri postal de Bègles-Bordeaux...

Ces exemples, parmi tant d'autres, témoignent d'une même volonté gouvernementale et patronale de réprimer toutes celles et tous ceux qui osent résister. Tout est mis en œuvre pour museler les syndicalistes, les salariés et les citoyens qui tentent par leur activité militante d'enrayer les effets dramatiques des mesures actuelles de démolition sociale.

De plus en plus souvent, pouvoir et patronat privilégient la voie de la répression à celles de la négociation et du véritable dialogue social. Les militants syndicaux qui osent dire NON et RESISTER deviennent les cibles d'une répression qui prend de multiples formes : actes d'intimidation, procédures disciplinaires, harcèlement, mise à pied, licenciement... mais aussi incarcération, poursuites pénales.

La criminalisation du mouvement social et du mouvement syndical est aujourd'hui une réalité concrète qui vise à casser toute action de protestation.

À travers la multiplication des cas de répression antisyndicale, dans le secteur privé comme dans le public, c'est la présence même d'un syndicalisme de lutte que l'on cherche à éliminer. Plutôt que de s'attaquer directement aux organisations et aux questions de fond, les patrons tentent de personnaliser les conflits, d'isoler et de briser les militants les plus combattifs. Certains sont poursuivis devant la justice comme de vulgaires délinquants pour des faits déformés ou délits imaginaires. Tandis que leurs vies personnelle et professionnelle sont brisées, ils s'épuisent, eux et leurs soutiens, dans le labyrinthe judiciaire. Pendant ce temps, les poursuites à leur encontre dénigrent leur action syndicale et les légitimes revendications qu'ils portent, tout en effrayant les autres salariés.

Par la systématisation de telles attaques dès que les luttes se font déterminées, c'est l'ensemble des travailleurs que l'on cherche à intimider et à soumettre. Dès lors, il s'agit non seulement d'apporter notre soutien et notre solidarité aux militant(e)s visé(e)s mais de faire de la question de la répression un axe de mobilisation essentiel de notre action syndicale.

Le 15 Octobre à Genève contre l'OMC

La 5^{ème} conférence de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) se tiendra à Hong-Kong du 13 au 18 décembre. Elle pourrait marquer une nouvelle étape dans la privatisation des services publics et dans la destruction de l'agriculture paysanne au profit des multinationales de l'agroalimentaire. Ayant encore à l'esprit l'échec de Cancun, l'OMC a changé sa stratégie de négociation : ses négociateurs vont tenté de régler les problèmes avant Hong-Kong, durant les réunions préparatoires des Conseils généraux, évitant ainsi les feux des projecteurs et la pression populaire qui ont contribué aux précédents blocages.. Le Conseil général d'Octobre, durant lequel des décisions importantes devraient être prises avant Hong-Kong, se tiendra du 17 au 21 octobre à Genève : ce sera l'occasion pour des représentants des peuples de se faire entendre pour stopper l'emprise des multinationales sur l'Omc. Manifestation internationale à Genève le samedi 15 octobre à 14 heures devant l'OMC.

Mobilisation autour de la Confédération paysanne

Les procès se suivent contre les militants de la Confédération paysanne et leurs soutiens. Après Rodez, Clermont Ferrand , Riom, Toulouse, ce sera Lille (les 29 et 30 septembre), Orléans le 27 octobre et Versailles le 17 novembre.

Ce qui est en cause à chaque fois : les action syndicales et citoyennes pour défendre le principe de précaution contre les OGM et le droit à une agriculture paysanne permettant aux paysans de vivre de leur travail sans être sous la coupe des multinationales de l'agroalimentaire. **Solidaires** sera présent à tous ces rendez-vous !

Des dynamiques unitaires de résistances qui se développent

Les collectifs pour la défense et le développement des services publics

Dans le prolongement direct de la manifestation nationale du 5 mars et à l'invitation du "*Collectif Creusois pour la défense et le développement des services publics*", des représentants d'autres collectifs (à dimension interdépartementale, départementale, locale), des organisations syndicales (CGT, FSU, **Solidaires**), des associations (comme ATTAC ou encore la "*Coordination nationale pour la défense et le maintien des hôpitaux de proximité*"), se sont réunis à Guéret les 25 et 26 juin.

Cette rencontre avait deux principaux objectifs : mettre en réseau et coordonner les luttes en faveur des services publics ; échanger les informations pratiques, les réflexions théoriques et les propositions syndicales et politiques pour commencer à définir les champs d'intervention du secteur public, leur organisation et leur fonctionnement.

Les Collectifs présents ont décidé en cette occasion de la création d'une "*Fédération nationale des collectifs de défense et de développement des services publics*". Création qui s'accompagnera de l'élaboration d'une Charte des services publics qui sera ensuite soumise aux pouvoirs publics et défendue par la Fédération.

Une première assemblée plénière de la

Fédération se tenait à Angoulême le 17 septembre dernier. Celle-ci a été l'occasion de confirmer et de compléter le processus impulsé à Guéret et de dégager un certain nombre d'initiatives pour les mois à venir - notamment la tenue d'un rassemblement à l'occasion du prochain congrès de l'Association des maires de France (courant novembre) et l'organisation d'un manifestation nationale de grande ampleur à Paris pour la défense et le développement des services publics (vraisemblablement début 2006).

Les collectifs unitaires pour le Non et l'après 29 mai

Lors de la campagne contre le Traité constitutionnel européen, de nombreux col lectifs unitaires pour le Non se sont construits à travers la France. Cette dynamique - qui a vu travailler côte à côte syndicalistes, militants du mouvement altermondialiste et militants associatifs et politiques - a profondément contribué au développement d'un rejet progressiste, démocratique et européen du texte soumis à référendum.

Une réunion nationale de ces collectifs, fin juin à Nanterre, a permis de souligner l'importance de poursuivre cette dynamique unitaire. Il s'agit aujourd'hui de continuer dans le même esprit de rassemblement, d'ouverture, de convergence, de pluralité et d'unité que pendant la campagne référendaire avec la volonté de faire de ces collectifs

unitaires des outils d'action contre les offensives libérales.

A ce titre, la réunion nationale a notamment appelé les collectifs :

◆ à appuyer et développer toutes les initiatives de mobilisations contre les politiques libérales, en France comme en Europe : pour la défense des services publics, contre la Directive Bolkestein, contre la casse des protections sociales...

◆ à organiser, au cours de l'automne, des réunions publiques et des forums de masse dans les localités, départements et régions, afin d'engager un travail de confrontations d'idées et de propositions visant à élaborer des exigences démocratiques et sociales et des alternatives aux politiques néolibérales en Europe et en France, dans la perspective d'organiser dans les prochains mois des Assises nationales. La prochaine rencontre nationale des Collectifs devrait avoir lieu début décembre

Ces différents objectifs ont été confirmés à l'occasion d'une nouvelle réunion du Collectif national qui s'est tenue début septembre. A cette occasion, il a également été proposé de transformer l'ancien intitulé en Collectif national du 29 mai.

L'Union syndicale **Solidaires**, particulièrement active au sein de ces collectifs lors de la campagne référendaire, est partie prenante dans la poursuite de ce processus et appelle chacune et chacun à s'inscrire dans cette démarche.



Les immigrés comme boucs émissaires

L'ampleur des coups portés durant cet été à l'encontre des sans papiers témoignent clairement que le thème de l'immigration va être exploité avec toute la démagogie possible comme élément important de la stratégie de la droite - attirer les voix de l'extrême-droite xénophobe et raciste - dans la perspective de 2007.

Lois après lois, les politiques de l'immigration et de l'asile sont toujours plus restrictives et plus répressives, plus encore depuis les lois Sarkozy de 2003. Elles s'accompagnent aujourd'hui d'un durcissement des pratiques administratives et policières qui génère une multiplication des situations dramatiques avec des conséquences humaines inacceptables et dangereuses - non seulement pour les intéressé(e)s mais aussi pour la démocratie dans son ensemble : mineurs isolés renvoyés dans les pays d'origine, enfants en bas âge arrêtés jusque dans leur classe, suspicion généralisée sur les mariages, refus d'examen des preuves réelles de travail dans les dossier de régularisation, rendez-

vous administratifs piégés dans les préfectures (on convoque et on arrête), multiplication des rafles sous prétexte de contrôle d'identité, malades expulsés malgré des traitements en cours, persistance de la double-peine, conditions déplorables dans les zones d'attente et les centres de rétention, criminalisation des soutiens (individus et associations) coupables d'aider des étrangers en situation irrégulière...

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement durcit encore sa politique : création d'une police spéciale pour traquer les sans-papiers ; attaques contre le regroupement familial ; réduction et remise en cause de l'aide médicale d'état (AME) ; instauration d'une politique des quotas qui ne veut pas dire son nom ; accélération de la mise en place de la biométrie pour l'enregistrement des demandes de visa ; mise en œuvre de charters communs à différents pays européens pour organiser, à grande échelle et à moindre frais, l'expulsion d'étrangers déboutés de l'asile et/ou en situation irrégulière ; gestion externalisée

des procédures d'asile et d'immigration par la création de "*portails de l'immigration*" aux frontières de l'Europe visant à bloquer les candidats à l'exil et à permettre un tri qui réponde aux seuls besoins économiques des pays de l'Union européenne...

La multiplication des discours démagogiques et populistes - basés sur les sempiternels mêmes préjugés, amalgames et affirmations infondées - pour justifier ces mesures, témoigne d'une politique indigne en matière d'immigration. Cette politique déstabilise chaque jour davantage des populations entières (en situation régulière ou non), engendre son lot d'abus et de bavures, favorise la montée de la xénophobie, du racisme, de l'exclusion et, par réaction, les communautarismes. Une telle attitude est irresponsable !

Pour en savoir plus, consultez le dossier "*Immigration, une politique cynique bénéfique au patronat*" sur le site **Solidaires** http://www.solidaires.org/article4754.html

